



Description de la technique de pêche “ Etélé ” en communauté fang-ntumu du Gabon

Cédric Ondo Obame

► To cite this version:

Cédric Ondo Obame. Description de la technique de pêche “ Etélé ” en communauté fang-ntumu du Gabon. Journée doctorale des doctorants du Lacito, Lacito Cnrs Villejuif Paris 94800., Mar 2020, Villejuif, France. hal-04423191

HAL Id: hal-04423191

<https://hal.science/hal-04423191>

Submitted on 29 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Cédric ONDO OBAME,
doctorant à Inalco Ed 265, 2 rue de Lille, Paris 75007.
Lacito-Cnrs de Villejuif, 94800, Paris

**Pour ma communication au séminaire des doctorants du Lacito le 11/03
2020**

Titre de la communication : **Description de la technique de pêche « *Étéle* » en
communauté fang-ntumu du Gabon**

Introduction

L'objectif de cette présentation est de décrire la technique de pêche *étéle*, une des techniques de pêche de la communauté de pêcheurs fang-ntumu du nord-Gabon en vue d'assimiler son processus technique et sa chaîne opératoire. Cette communauté de pêcheurs connaît trois grandes catégories de principes techniques de pêche à savoir les filets, les hameçons et les pièges. Mais, *étéle* fait partie de la catégorie des hameçons et c'est une technique que les pêcheurs masculins (jeunes et adultes) utilisent beaucoup en saison sèche.

Pour commencer, le terme *étéle* est polysémique en langue fang-ntumu et particulièrement dans le cadre de la pêche en eau douce. Il découle du verbe a-télé¹ et désigne en même temps le nom de la technique de pêche et le nom de l'engin qui la compose. D'un point de vue pratique, ce terme renvoie à la manière dont la technique et son engin se pratiquent en situation de pêche.

Décrire cette technique c'est chercher à comprendre la composition et la matérialisation de l'efficacité d'une technique en situation de pêche en évaluant par ricochet le degré d'implication du pêcheur dans la technique employée pour accéder à la ressource halieutique. De plus, il s'agit aussi de saisir en partie l'orientation et la composition du système des techniques d'acquisition et de prédation des ressources naturelles au sein d'une communauté donnée.

Enfin, l'intérêt de cette recherche est aussi d'évaluer la langue fang-ntumu à partir des désignations endogènes des matériaux qui composent l'engin *étéle* ; les désignations certaines étapes de sa chaîne opératoire et aussi les désignations des poissons que la technique capture spécifiquement.

1. Présentation d'étéle

la technique *étéle* est l'une des sept techniques se pratiquant avec un *assong-nlôp*² en métal et un *édziè* ou *zehe*³ chez les pêcheurs fang-ntumu. « Cette technique date de l'apparition de l'hameçon en métal dans les années soixante au détriment de l'hameçon en épine de porc-épic⁴ dont l'accès était difficile et d'un usage à court terme », d'après un pêcheur âgé de 62 ans au village Akam-si, le 12/09/2018.

¹ Verbe d'action désignant le fait mettre quelque chose debout en langue fang-ntumu du Gabon.

² Signifie littéralement « dent de pêche » c'est-à-dire l'hameçon.

³ L'appât ou leurre en fang-ntumu (surtout le Lombrique)

⁴ *Athéru africanus*

Le nom étélé désigne en même temps l'engin et la technique de pêche. Ce terme vient du verbe *a-télé* qui signifie « mettre debout » en langue fang-ntumu. Ainsi, la désignation étélé dont le pluriel est bitélé renverrait à la façon dont se mouille l'engin en situation de pêche. Autrement dit, la motivation de cette désignation se trouve dans le positionnement « vertical » de l'engin dans l'eau.

Se pratiquant exclusivement par les pêcheurs masculins compris entre 15 et 40 ans en saison sèche dans les cours d'eau de deuxième et troisième catégorie (E. Dounias 2016), l'étélé est une technique diurne avec leurre (hameçon et appât) qui se pratique à pieds. Composée d'une canne de rachis de *Raphia Farinifera* humide d'environ 1.5m, d'une ligne de coton de 30cm et d'un hameçon en métal n°14-18, elle permet uniquement la capture des poissons Siluriformes de la famille des Siluridae et des poissons anguilliformes de la famille des Anguillidae d'eaux douces continentales. Il s'agit des poissons tels que :

Ngò (*Silurus*);
Agneng (*Malepterus beninensis*);
Mviè-ngò (*Silurus asotus*);
Evós (*Synodontis courteti*) ;
Ndò (*Parochenoglanis sp*) ;
Mvong (*Parochenoglanis punctatus*)
Mwâng (*Anguilla-Anguilla*) ; etc.

Tous ces poissons sont par ailleurs catégorisés localement comme étant des *Kuas-bicôp*⁵ c'est-à-dire la catégorie des poissons à peau (poissons dépourvus d'écailles). Un pêcheur précisait d'ailleurs que :

« La journée, les Kuas-bicôp se réfugient au fond de l'eau et remontent en surface dans la nuit. Etélé nous permet alors de capturer ces Kuas-bicôp la journée. C'est la différence avec les Kuas-bibas⁶ qui restent très souvent à la surface la journée. », extrait de discours d'un pêcheur fang-ntumu, le 04/08/2017 à Akam-si.

Tous ces poissons sont entre autres des démersaux⁷ ou des benthiques⁸ en eaux douces continentales.

Comme annoncé plus haut, nous présentons ci-dessous le calendrier de pratique de l'engin étélé sous la forme d'un tableau.

Tableau : Calendrier de pratique de la technique étélé

Technique du leurre : (hameçon et appât)	Saison et moment de pêche	Type de poisson prélevés
---	------------------------------	--------------------------

⁵ L'ensemble des poissons à peau en langue fang-ntumu.

⁶ Poissons à écailles

⁷ Démersaux : poissons qui nagent en mi-eau.

⁸ Benthiques : poissons qui nagent près du fond marin.

Été	Saison sèche (mai-août)	Kuas-bicôp (poissons à peau): _Siluridae _Anguillidae
	Jour	

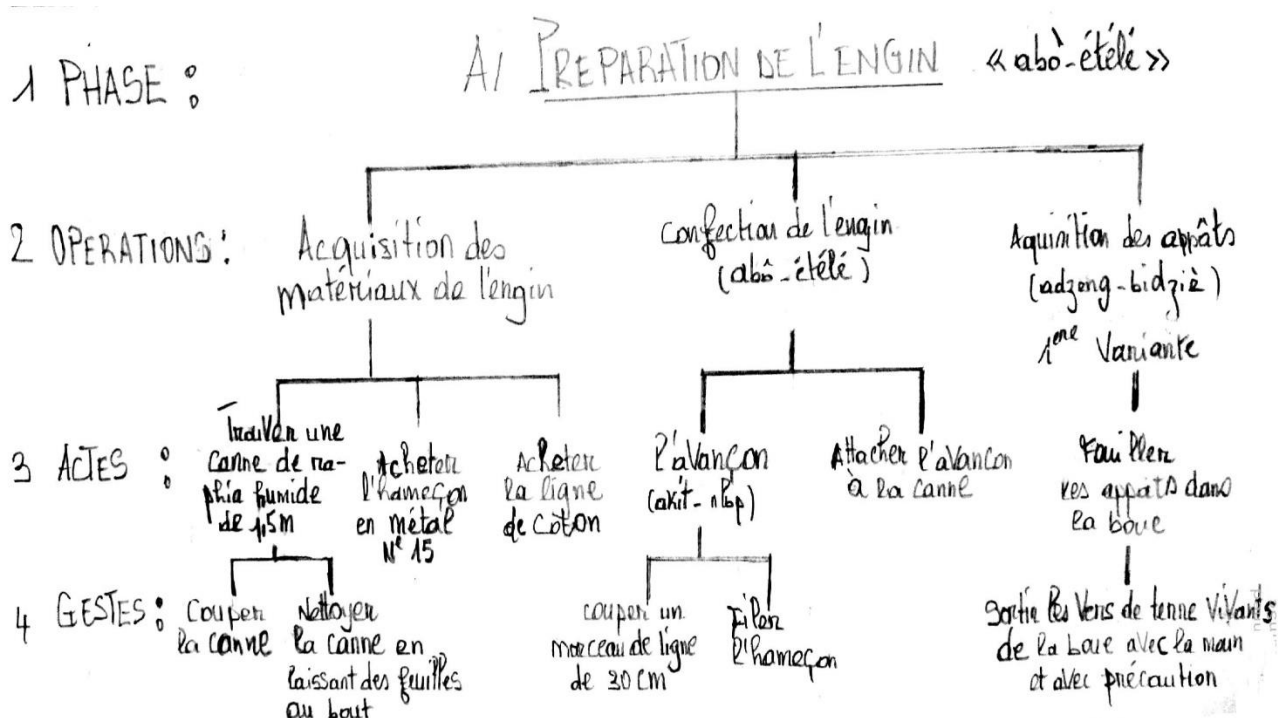
2. La Description d'été

Sa chaîne opératoire comprend trois phases à savoir : la préparation, le mouillage et la visite de l'engin

PREMIERE PHASE : préparation de l'engin « abò-été »

Schéma : enchainement de la première phase

Niveaux :



Cette phase prépare l'engin avant de le mettre en situation de pêche. En effet, le pêcheur doit d'abord regrouper les matériaux nécessaires à la confection de l'engin pour qu'il soit prêt au mouillage. C'est pourquoi, les pêcheurs fang-ntumu disent *abò-été*⁹. Trois opérations permettent de rendre compte de cette phase de préparation.

Première opération : acquisition des matériaux

⁹ Préparer ou faire été.

L'enchaînement portant sur la préparation de l'engin commence par l'acquisition des matériaux. Pour ce faire, le pêcheur doit d'abord trouver une ou plusieurs jeunes branches de rachis de *Raphia Farinifera* humide *mimpuê mi-zam* d'une longueur d'environ 1.5m chacune pour en faire des cannes de pêche *mimpuê*. Il se rend à cet effet en forêt muni d'une machette *fâ* ou couteau affûté *okeng* afin de les trouver et les couper. Après les avoir coupé, il doit ensuite les nettoyer.

Le nettoyage d'un de rachis de raphia dure environ trois minutes (si le pêcheur est rapide). Mais, la durée de ce travail dépend du nombre de banches à nettoyer. Durant ce moment, le pêcheur est assis à même le sol ou debout afin d'exécuter un geste précis. Il pose sa machette ou son couteau sur la branche de raphia afin de couper ses feuilles. Il réalise alors un geste de « va et vient » répété avec la machette sur l'ensemble de la paroi de la branche. Le pêcheur va répéter ce mouvement sur l'ensemble des branches en possession l'une après l'autre. Il obtient enfin des longues tiges de rachis de raphia dénudée ayant quelques bouts de feuilles à leurs extrémités supérieures. Ces bouts de feuilles permettront par ailleurs, par leurs mouvements, de signaler au loin l'accrochage d'un poisson au pêcheur. Ces longues tiges de rachis de raphia constituent alors les cannes de pêche *mimpuê*. (Confère ci-dessous)

Photographie : des jeunes rachis de *Raphia Farinifera* humides



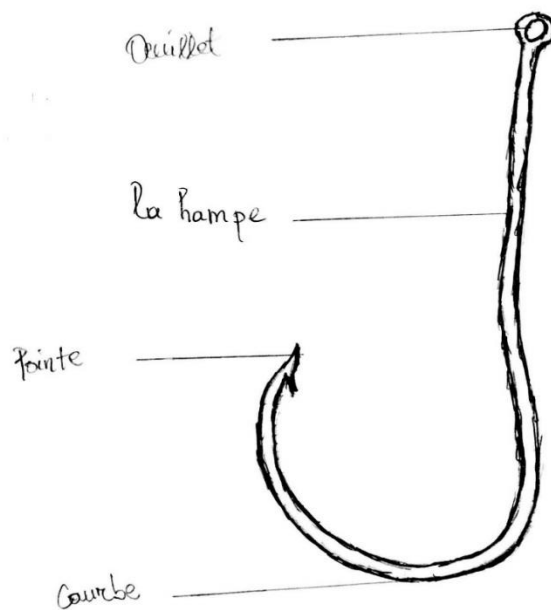
Photographie : un jeune pêcheur nettoyant ses cannes de rachis de *Raphia* humides en forêt



Après l'acquisition des *mimpuê*, le pêcheur doit aussi se procurer des *messu-menlôp* (hameçons en métal) et du *mvona* (ligne de coton). Pour ce faire, il se rend en magasin pour les acheter.

Pour les hameçons, il les achète à l'unité ou en paquet de cent hameçons dont le numéro est compris entre 14 et 18. Quant à la ligne de coton, il l'achète en rouleau de 5 à 10m de long.

Dessin : présentation d'un hameçon en métal



Photographie : un paquet de 100 hameçons n°18



Deuxième opération : confection de l'engin *abò-étélé*

Cette opération porte sur l'agencement des différents matériaux acquis dans la première opération. Le pêcheur doit maintenant confectionner entièrement son engin ou ses engins étant donné qu'il a déjà en sa possession les *mimpuê*, les *messu menlôp* et le *mvona*.

La confection de l'engin commence alors par un premier acte *akit-nlôp* ou *akit-minlôp* c'est à dire le montage de l'avançon ou des avançons. Le pêcheur exécute cet acte au village *dzá* ou en campement *mváne*. Le pêcheur s'assure donc d'avoir à sa disposition son rouleau de *mvona* et son paquet de *messu menlôp* vu qu'il doit monter plusieurs avançons.

Il a alors deux gestes à réaliser. Pour monter un avançon, le pêcheur doit couper à chaque fois un morceau de ligne de coton de 30cm de long de son rouleau. Pour ce faire, il déroule la ligne du rouleau et la mesure avec un morceau de bois d'environ 30cm de long ou avec son avant-bras afin d'avoir une mesure convenable de la ligne. Le morceau de ligne sera ensuite utilisé pour réaliser le deuxième geste qui consiste à filer¹⁰ l'hameçon.

Le pêcheur prend donc à chaque fois un morceau de ligne avec le pouce et l'index de sa main droite ; puis un hameçon avec le pouce et l'index de sa main gauche tout en faisant attention de ne pas se faire piquer par la pointe de l'hameçon. L'objectif est d'introduire la ligne dans l'œillet de l'hameçon. Il fait passer la ligne soit par le haut ou par le bas de l'œillet de l'hameçon, cela se fait d'un seul coup mais se répète sur le nombre d'hameçon à filer. Une fois qu'il parvient à faire entrer la ligne dans l'œillet, il enroule ensuite deux à trois une partie de la ligne autour de la hampe de l'hameçon avant de ressortir par l'œillet et terminer par un nœud solide sur la hampe de l'hameçon. C'est alors que l'avançon est monté, d'où le terme *akit-nlôp*. Toutefois, chaque pêcheur peut avoir sa façon de réaliser ses avançons. (Confère ci-dessous)

Photographie : présentation d'un avançon



Après l'acte *akit-minlôp* (montage des avançons), le pêcheur prend ensuite chaque avançon et l'attache à une canne. Il s'agit donc de joindre les avançons aux cannes afin que les engins soient complètement confectionnés. Ceci constitue le deuxième acte de cette opération.

¹⁰ Introduire la ligne dans l'œillet et ensuite l'enrouler sur la hampe de l'hameçon.

Le pêcheur prend les cannes une à une et les marque d'une petite ouverture avec la machette à l'endroit où sera attaché l'avançon (au niveau de la partie qui va dans l'eau). Cette ouverture permettra à l'avançon de ne pas glisser ou se détacher de la canne si un poisson venait à se débattre violement pour s'échapper. Le pêcheur fait alors entrer une petite partie de la ligne dans cette ouverture. Pour y arriver, une main tient la canne tandis que l'autre tient le bout de la ligne. Il enroule ensuite à deux ou trois reprises cette partie de la ligne autour de la canne tout en la serrant solidement avant de terminer par un nœud sur l'ouverture faite à la canne. Ce travail sera ainsi repris sur toutes les cannes que le pêcheur a en sa possession. Voici ci-dessous quelques illustrations.

Photographie : un pêcheur attachant un avançon à la canne



Photographie : Un avançon attaché à la canne



Troisième opération : Acquisition des appâts *adzeng-bidziè* (1^{ère} variante)

Comme toute technique du leurre, le pêcheur doit se procurer des appâts, c'est l'objectif de cette troisième opération. Autrement dit, après la confection des bitélés, le pêcheur les laisse de côté pour aller se procurer les appâts notamment les Lombriques. Cette opération est une variante c'est-à-dire qu'elle peut aussi être exécuter dans la phase du mouillage de l'engin. Il revient donc au pêcheur de procéder selon lui.

*Adzeng bidziè*¹¹ est l'expression que les pêcheurs fang-ntumu utilisent pour la fouille des appâts. Celle-ci se fait dans des endroits boueux ou marécageux. Durant l'acte de fouille, le pêcheur est debout et penché vers l'avant ou parfois accroupi avec des jambes légèrement écartées pour avoir un bon appui.

Le pêcheur pioche alors à répétition dans la boue à la profondeur de ses mains ou d'une pelle. La quantité piochée est ensuite retournée et fouillé méticuleusement à chaque piochage dans l'espoir de tomber sur un *édziè* ou *zehe*¹². Chaque Lombrique trouvé est en outre sorti entièrement de la boue avec précaution afin de ne pas le tuer ou le couper en deux. Les vers doivent rester en vie jusqu'au moment de la pêche. Il les met enfin dans un récipient contenant de la boue pour les nourrir entre temps.

Ci-dessous, une photographie des appâts de Lombriques fraîchement recueillis de la boue dans le cadre de la préparation d'une partie de pêche à l'engin étélé au village Akam-si.

Photographie : de jeunes pêcheurs fouillant des appâts dans la boue

¹¹ Fouiller les appâts.

¹² Ver de terre ou Lombrique



Photographie : des Lombriques dans un pot



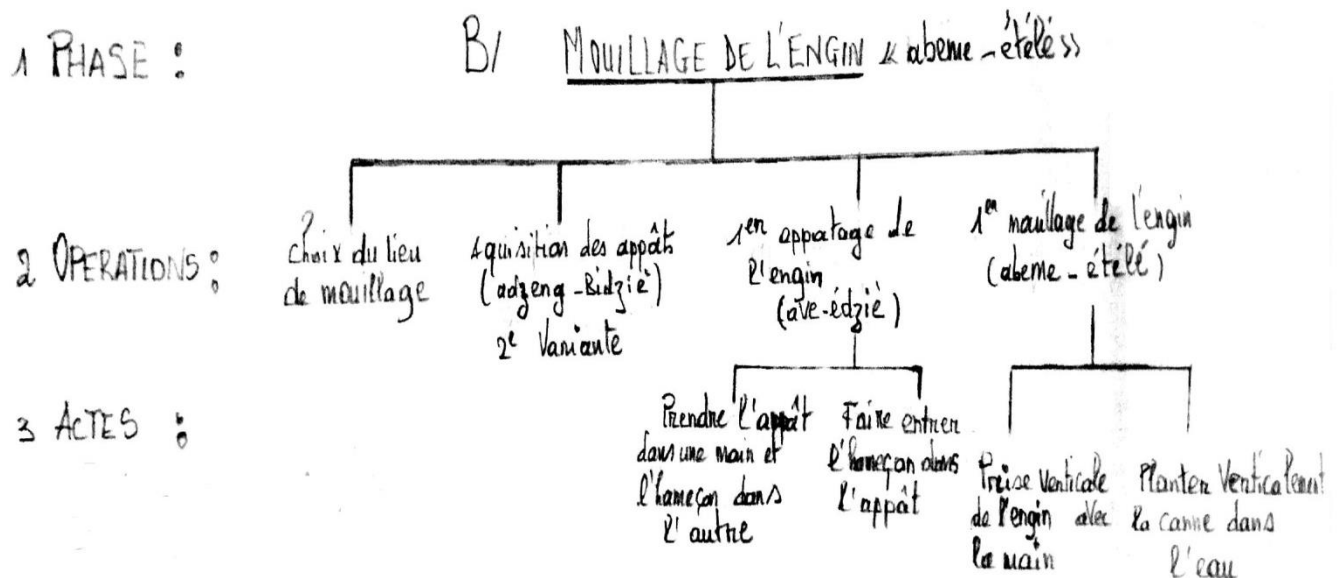
Comme on peut le constater sur ces photographies, l'acquisition des appâts se fait en matinée surtout si la partie de pêche doit avoir lieu le même jour. Toutefois, certains pêcheurs fouillent

parfois les appâts en soirée c'est-à-dire à la veille afin de commencer la partie de pêche très tôt le lendemain.

DEUXIEME PHASE : mouillage des engins « abeme-bitélé »

Schéma : enchainement de la deuxième phase

Niveaux :



Cette phase vient après celle de la préparation de l'engin. Le pêcheur porte avec lui le paquet des engins *bitélé* pour aborder cette deuxième phase qui est le mouillage. Il retirera du paquet un seul engin à la fois afin de l'appâter, lui choisir un endroit du mouillage et enfin le mouiller au fur et à mesure qu'il marchera dans l'eau soit de l'amont vers l'aval ou à l'inverse. Cette phase compte normalement trois opérations car l'acquisition des appâts est une variante qui peut s'exécuter soit dans la première phase ou dans celle-ci.

Première opération : choix du lieu du mouillage

Cette première opération consiste à choisir à chaque fois un endroit de mouillage d'un étélé alors que le pêcheur marche dans l'eau relativement asséchée avec en sa possession le paquet des engins et les appâts.

En quête d'un « bon endroit ¹³ » pour le mouillage de chaque engin, le pêcheur inspecte alors méticuleusement chaque recoin du cours d'eau en vue de l'exploiter ou non. De plus, ce n'est qu'après avoir trouvé un endroit de mouillage qu'un étélé peut être appâté, cela permet à l'appât de ne pas sécher ou pourrir avant le mouillage de l'engin.

¹³ Lieu favorable à la capture d'un poisson en présence, en cas de mouillage d'un engin étélé.

Le pêcheur se base alors sur des caractéristiques endogènes du biotope aquatique qui l'environne tels que la couleur de l'eau, la profondeur, la présence de la boue, etc. et sur sa sensibilité en situation de pêche. Un pêcheur du village Akam-si pouvait dire à ce sujet :

« Quand je mets les bitélé à l'eau moi-même je connais là où il faut mettre. Je ne mets pas ça n'importe où. Je regarde bien l'endroit pour être sûr. Si ça m'attire, je mets mon hameçon là, et si ça ne m'attire pas, je passe pour chercher un autre endroit. », extrait de discours d'un pêcheur fang-ntumu, le 23/08/2018.

Les caractéristiques endogènes du biotope marin et la sensibilité du pêcheur seraient alors un facteur important pour aider le pêcheur à reconnaître les « bons endroits » pour le mouillage des engins. L'opération consiste donc à trouver des endroits stratégiques pouvant abriter des poissons et c'est justement à ces endroits qu'il faudra introduire les engins. « Parfois, le pêcheur se retrouve en train de créer lui-même certains endroits de par ses efforts et son expérience dans la pratique, surtout quand le cours d'eau n'offre pas de lui-même des endroits exploitables au mouillage des engins », soulignait ce même pêcheur fang-ntumu du village Akam-si durant le même entretien. (Confère ci-dessous)

Photographie : un lieu de mouillage



Deuxième opération: L'appâtage *ave/afuri-édziè* ou *zuáne*

Cette deuxième opération porte sur l'appâtage¹⁴ de l'hameçon de l'avançon d'étélé à chaque fois que le pêcheur retient un endroit de mouillage. L'appât peut être mort ou vivant mais d'après les spécialistes de cette technique, les Siluridae que l'étélé permet particulièrement de capturer n'ont pas de choix particulier de l'état de l'appât. Il suffit juste que l'appât leur parvienne au fond de l'eau, dans leurs abris pour qu'ils s'en saisissent.

Appâter un hameçon *afuri-édziè* consiste à accrocher le Lombrique à l'hameçon. Pour ce faire, deux actes sont nécessaires. D'abord, le pêcheur tient l'appât dans sa main gauche ou droite et l'hameçon dans l'autre. Ensuite, il pique la pointe de l'hameçon sur l'appât (de la tête vers la queue) à l'aide des doigts tenant l'hameçon de sorte à l'en revêtir. En fait, les doigts poussent l'hameçon pour bien pénétrer l'appât. Le pêcheur s'assure ainsi de couvrir entièrement ou partiellement l'hameçon. Autrement dit, à défaut de couvrir entièrement l'hameçon avec l'appât, certains pêcheurs le couvrent en partie, laissant ainsi la pointe de l'hameçon en vue, prêts à accrocher la paroi buccale du poisson même en n'ayant pas encore entièrement consommé l'appât. (Confère ci-dessous)

Photographie : hameçon appâté de Lombrique

¹⁴ Accrocher l'appât sur l'hameçon.



Après avoir appâté l'hameçon, l'engin peut maintenant être immédiatement mouillé à l'endroit retenu par le pêcheur.

Troisième opération : mouiller l'engin *abeme-étélé*

Après le choix préalable de l'endroit retenu par le pêcheur et l'appâtage de l'engin, le pêcheur doit maintenant le mouiller *abeme étélé*. Comme déjà dit plus haut, l'engin étélé se mouille « debout » c'est-à-dire en vertical dans l'eau, à l'endroit préalablement choisi. C'est ainsi que s'enchaîne deux actes consécutifs. Le pêcheur prend d'abord l'étélé dans la main et le plante ensuite dans l'eau c'est-à-dire le mettre en situation de pêche.

Le pêcheur tient donc la canne l'engin en son milieu et la plante verticalement d'un seul coup dans l'eau. La partie inférieure de la canne à laquelle est attaché l'hameçon appâté est celle qui va au fond de l'eau. C'est la partie qui va se fixer solidement dans la boue. L'hameçon appâté doit rester libre de tous mouvement pour attirer le poisson. Si la canne n'est pas encore bien fixée, le pêcheur la retire et la replante à nouveau au même endroit jusqu'à ce qu'elle tienne. La canne est ainsi enfoncée verticalement à l'aide de la pression de la main du haut vers le bas. C'est donc à ce niveau le geste à accomplir pour cet acte. La partie supérieure quant à elle reste visible en surface pour signaler d'un quelconque accrochage de poisson dans l'eau.

Rappelons-nous que c'est grâce aux bouts de feuilles que le pêcheur laisse au bout de la partie supérieure de la canne qu'il pourra être signalé de la présence d'un poisson car ces feuilles se mettront à bouger au rythme des mouvements du poisson cherchant à se libérer de sa captivité.

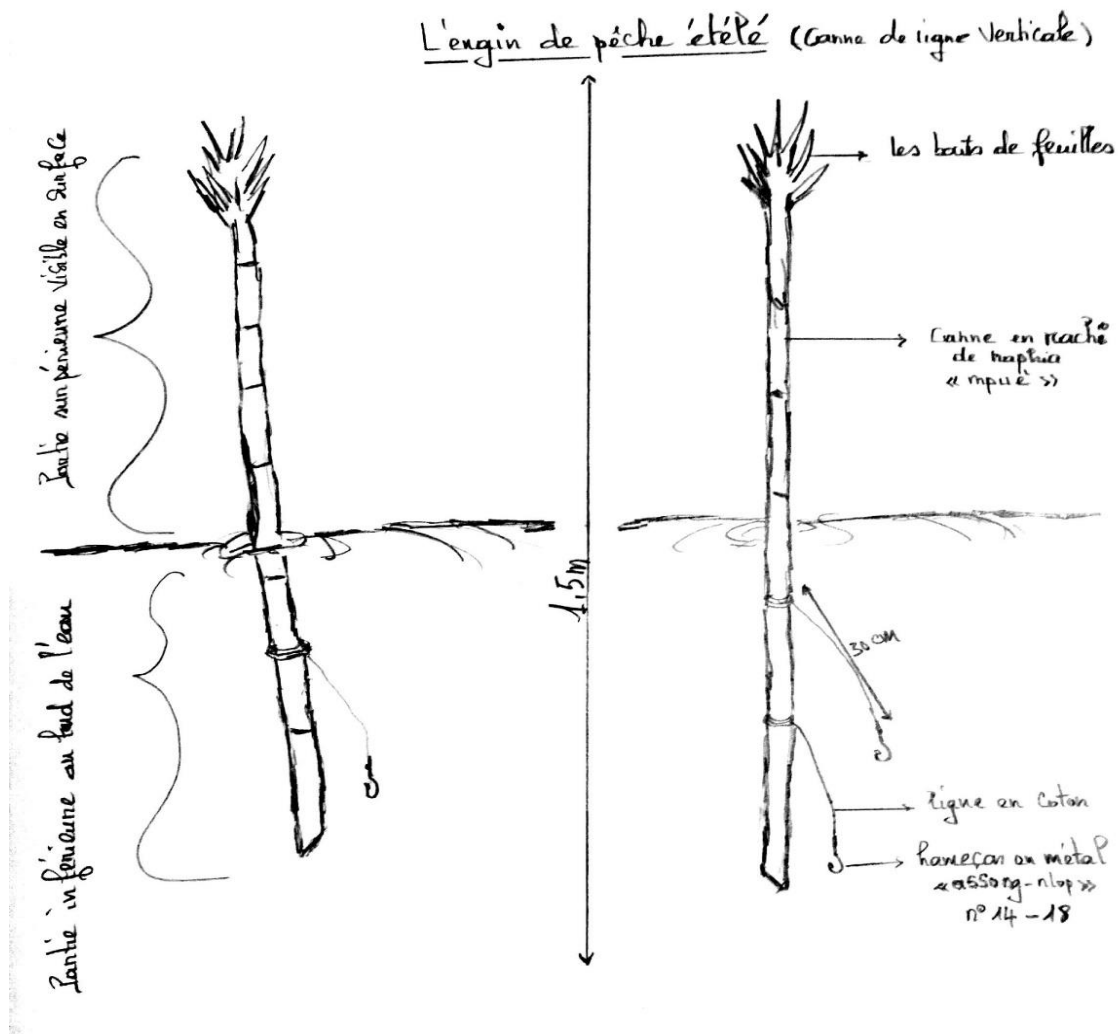
A ce propos, la dernière phase que nous abordons à la suite de celle-ci détaillera encore mieux cet élément. Ci-dessous, nous présentons un engin étélé en situation de pêche.

Photographie : Une *étélé* mouillée verticalement



Tel que décrit ci-dessus, l'engin étélé est verticalement mouillé à moitié. La partie contenant l'avançon est enfouie dans l'eau alors que celle comportant des bouts de feuilles reste visible en surface. Nous complétons cette photographie avec les dessins ci-dessous pour plus de détails sur le mouillage de l'engin étélé.

Dessin : L'étélé en situation de pêche



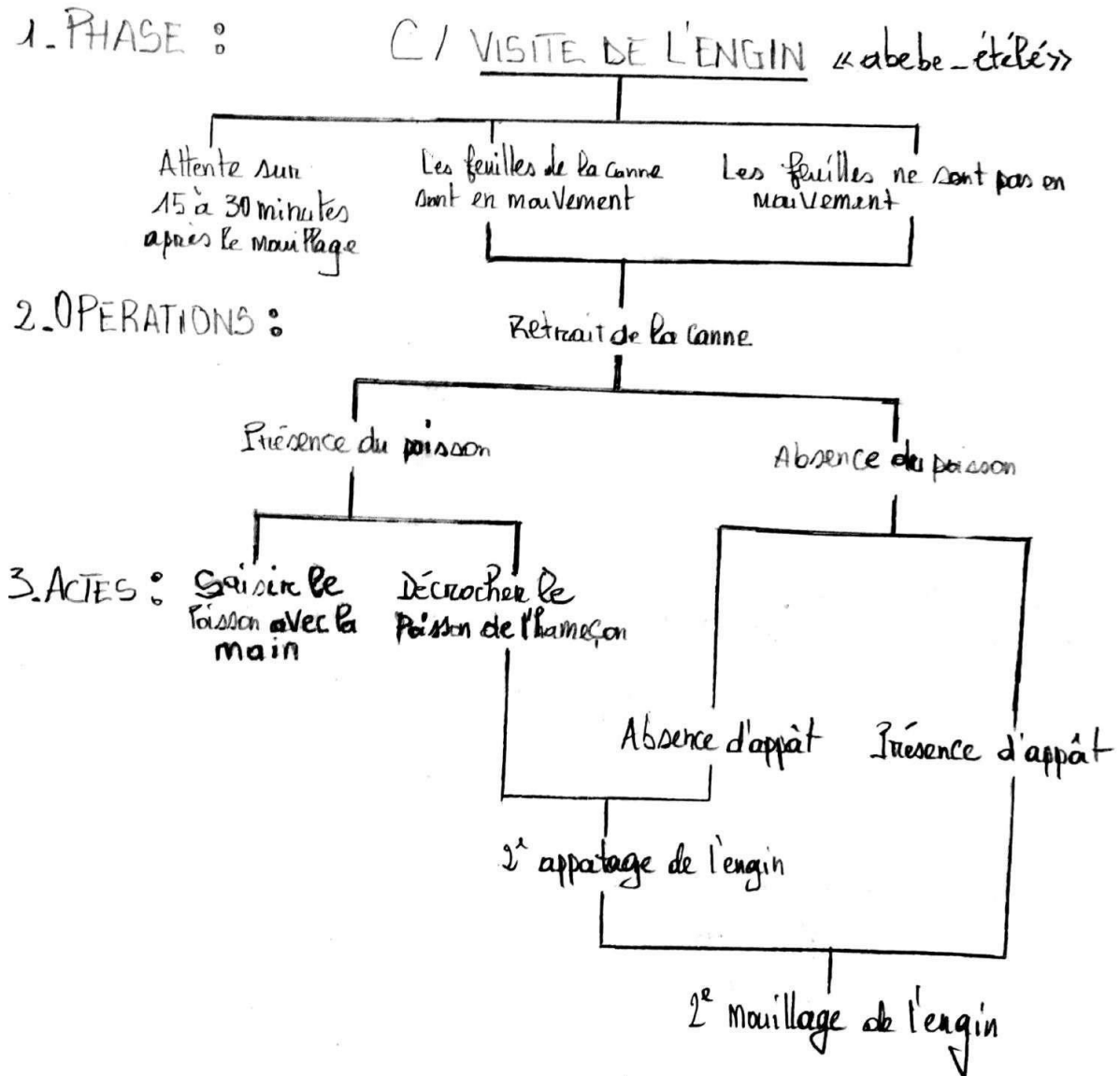
Ces deux dessins représentent l'engin de pêche étélé et toutes ses composantes. On peut donc observer qu'en situation de mouillage, la partie inférieure de l'engin va dans l'eau alors que celle supérieure reste visible en surface pour signaler une éventuelle capture de poisson.

De plus, on observe sur les deux dessins que l'engin étélé peut porter un ou deux hameçons. De fait, il peut arriver que le pêcheur veuille capturer deux poissons à la fois au lieu d'un et ainsi accroître sa production. C'est dans ce cadre qu'il mettrait deux hameçons à une même canne à intervalle de 30cm.

TROISIEME PHASE : Visite de l'engin « abebe-étélé »

Schéma : enchainement de la troisième phase

Niveaux :



Une opération compose cette dernière phase. Mais avant de la décrire, il faut d'abord préciser qu'elle est précédée par trois éléments importants.

Le premier porte sur l'attente du pêcheur avant de se lancer dans la visite de l'engin qu'il a mouillé au préalable. Les spécialistes de cette technique disent que la durée d'attente après le mouillage de l'engin est généralement de 15 à 30 minutes avant la visite. Mais, cette durée est relative, elle varie d'un pêcheur à un autre et dépend également de la productivité du cours d'eau en présence. Cet intervalle de temps laisse donc la possibilité à l'engin de bien accrocher le poisson. A l'inverse, un poisson qui a été pris très tôt peut aussi avoir la possibilité de s'enfuir (un cas peu probable). Mais pendant tout ce temps, le pêcheur est absent.

Le deuxième et troisième élément sont presque liés. De fait, lorsque le pêcheur vient visiter l'engin qu'il a mouillé, il observe d'abord au loin les bouts de feuilles de la canne. Si les feuilles sont en mouvement, alors il sait qu'il y a poisson au bout de sa canne. Par contre, s'il n'y a pas de mouvements au niveau des feuilles, il y a trois possibilités :

Soit, il y a un poisson mais qui ne se débat pas pour fuir ou qu'il est déjà mort ; soit, il y avait un poisson mais qui s'est enfuit avec l'appât ; enfin soit, il n'y a pas de poisson du tout et que l'appât est toujours là. Mais dans tous les cas, le pêcheur doit exécuter l'unique opération de cette phase c'est-à-dire *avá-étélé* (le retrait de la canne).

Opération : le retrait de la canne *avà-étélé*

Cette opération consiste à retirer l'engin étélé au moment de sa visite. Rappelons au préalable que le pêcheur abandonne l'engin à l'eau après le mouillage et se définit une durée d'attente comme nous l'avons dit précédemment. La visite est donc intermittente c'est-à-dire qu'elle se fait par intervalle de temps. Le pêcheur vient visiter l'engin à plusieurs reprises mais en respectant un intervalle de temps.

Le pêcheur saisit alors la canne dans sa partie supérieure et la tire vers le haut afin de sortir l'engin de l'eau. L'objectif est de vérifier s'il y a du poisson ou pas.

Dans le cas où n'y a pas de poisson, il regarde alors l'état de l'appât.

_S'il est encore entier, il mouille à nouveau l'engin (2^e mouillage) soit au même endroit ou ailleurs supposant ainsi qu'il n'y a pas de poisson à l'endroit précédemment choisi.

_S'il n'y a plus d'appât, il en accroche un autre (2^e appâtage) et mouille à nouveau l'engin (2^e mouillage) en espérant capturer le poisson qui a consommé le précédent appât ou un autre poisson.

Dans le cadre de la présence d'un poisson, le pêcheur prend alors toutes les précautions possibles pour le saisir et le décrocher. S'il s'agit d'un *kuas-messôm* poisson à défenses de la famille des Siluridae, le pêcheur doit d'abord le tuer en le frappant de coup de machette ou de morceau de bois sur la tête. Frapper le poisson avec un objet afin de le tuer est donc le geste à exécuter dans l'acte de saisie. Cela amène alors le pêcheur à être hors de danger (morsure, piqure, etc.) au moment où il accomplit un autre acte, celui de décrocher le poisson à l'hameçon.

Si par contre le poisson est inoffensif, le pêcheur procède directement à la saisie et par la même occasion le décrochage de ce dernier. En parlant de décrochage, le pêcheur saisit le poisson au niveau de la tête en maintenant fermement ses doigts notamment son pouce sur la tête et son index sous la gorge plus précisément au niveau des branchies du poisson. Cette saisie lui permet de bien exécuter le décrochage c'est à dire retirer de l'hameçon de la paroi buccale du poisson. Une fois qu'il l'a fait, le poisson est ensuite mis dans un sac ou paquet.

Enfin, il remet un autre appât (2^e appâtage) et mouille à nouveau l'engin (2^e mouillage) au même endroit ou ailleurs.

Ci-dessous, nous présentons un siluridé accroché à l'hameçon juste avant que le pêcheur ne le décroche.

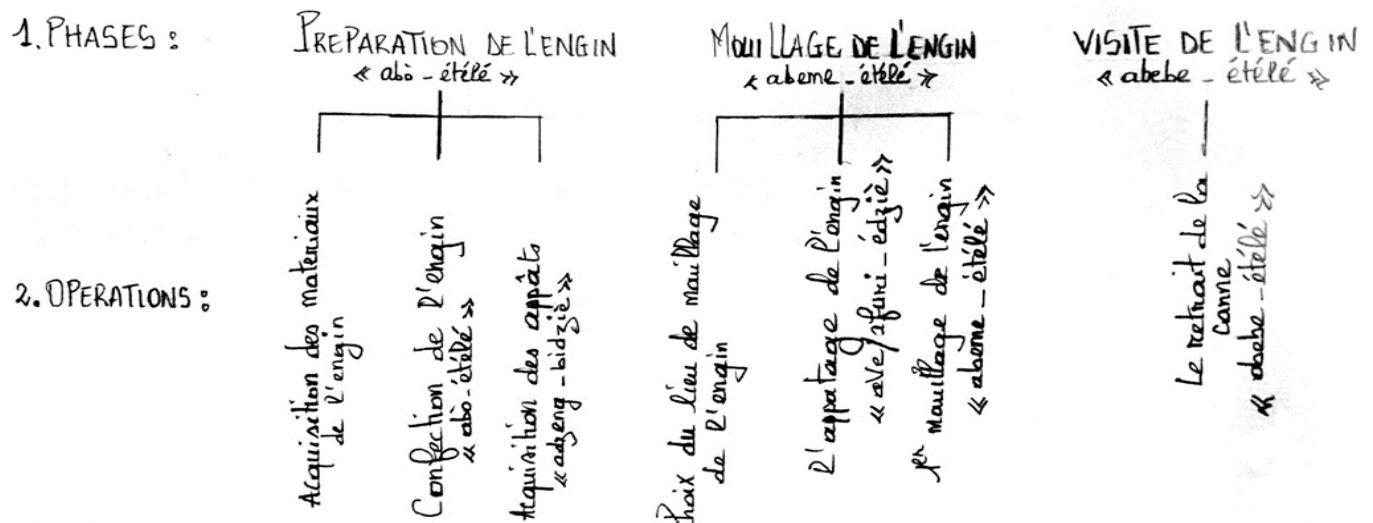
Photographie : Un poisson ngò (Silurus) de la famille des Siluridae capturé à l'aide d'étélé



Afin d'avoir une bonne compréhension de cette technique, nous avons retenus les deux premiers niveaux d'analyse de son processus de pratique à savoir les phases et leurs opérations techniques respectives.

Schéma : pratique de la technique étélé enchainement des deux premiers niveaux d'analyse retenus :

Niveaux :



3. Etélé : du leurre à la perforation buccale du poisson

Il existe plusieurs modèles de classification des techniques de pêche. Ces modèles ont été proposés par différents auteurs. Ainsi, les techniques sont classées par :

- _ la morphologie de leurs engins de capture (FAO et d'autres auteurs) ;
- _ principes technique de capture, Leroi Gourhan (1945);
- _ la fonction de l'engin de pêche dans l'action subie par la proie au moment de sa capture, Théodore Monod (1973) ;
- _ l'attitude du pêcheur au moment de la capture du poisson, Albert Percier (1967).

Cependant, on peut le constater que tous ces modèles de classification des techniques semblent complémentaires. Il s'agit de plusieurs approches qui en réalité renverraient à trois éléments clés à savoir : le pêcheur, l'engin de pêche et la proie à capturer. Ce sont ces trois éléments qui constituent une technique de pêche et même dans le cadre d'étéle.

Mais parmi ces modèles, ce sont surtout les contributions de Leroi Gourhan et de Théodore Monod que nous retenons pour classer la technique de pêche étélé. Alors, le technique étélé est une technique du leurre (hameçon et appât) qui capture sa proie par perforation buccale localisée pour emprunter l'expression de Monod.

4. La classification des pêcheurs

Sur le terrain, les pêcheurs classent les techniques de pêche en tenant compte du sexe du pêcheur, du type de poisson sollicité et parfois du moment ou de la saison de pratique de cette technique. Autrement dit, la technique est classée en fonction du genre, du poisson, du moment et de la saison.

Dans le cas de la technique étélé, il s'agit alors d'une technique masculine qui se pratique la journée en saison sèche et qui capture des poissons Siluriformes et anguilliformes que les pêcheurs désignent par poissons à peau.

5. Etélé : une technique chaude et passive

Nous entendons par expression « technique chaude », le fait qu'une quelconque technique permette l'accès à une proie.

Pendant la capture, l'engin étélé par le canal de son hameçon, retient le poisson qui cherche à se libérer dans tous les sens après avoir été leurré. Cette situation est de plus en plus intense aussi longtemps que le poisson cherchera à s'échapper. Or, c'est cela qui rend la technique chaude. En d'autres termes, la technique est chaude à cause de son résultat. On dirait même qu'il n'y a pas de technique de pêche froide.

Par contre, les termes passifs ou actifs d'une technique de pêche par exemple ne viennent pas de la technique en soi mais de l'engin qui la compose. D'après C. Nedelec et J.P. George (1991), un engin de pêche est passif lors ce que c'est le poisson qui vient vers lui pour se prendre. Dans le cas contraire c'est-à-dire que si c'est l'engin qui va vers le poisson pour le prendre, il s'agit d'un engin actif (l'exemple du harpon).

6. Étélé : une technique au rapport discontinu entre le pêcheur et son engin

La description de la technique étélé nous amène à une logique de discontinuité voire de rupture dans le rapport du pêcheur à son engin de pêche étélé notamment dans la troisième phase du processus (la visite de l'engin). Après le mouillage, le pêcheur se retire pour laisser l'engin agir seul. Autrement dit, le pêcheur abandonne son engin après l'avoir mouillé et même jusqu'à ce qu'il procède de lui-même à la capture du poisson, bien que cela fasse partie du processus technique.

Toutefois, la rupture ou la discontinuité que nous relevons est éphémère c'est-à-dire de courte durée. Nous entendons par là, la présence intermittente du pêcheur pendant les temps de visites. En d'autres termes, le pêcheur reste absent à chaque fois que l'engin accroche un poisson. Il ne vient que pour récupérer le poisson et changer d'appât avant de mouiller à nouveau l'engin et repartir attendre pour une prochaine visite. C'est d'ailleurs cette construction cognitive qui fait par ailleurs l'efficacité même de la technique.

Le pêcheur reste alors confiant du fait que l'engin soit capable d'opérer sur la proie tout seul. Pendant ce temps, il peut s'occuper d'autres activités. C'est d'ailleurs pourquoi Albert Percier (1967) parle de l'attitude du pêcheur dans son approche descriptive et classificatoire des engins de pêche.

Conclusion

Ainsi au terme de cette présentation, pour que le pêcheur accède à la proie sollicitée, il doit exécuter l'unique chaîne opératoire du processus de pratique de sa technique étélé. Or, cette chaîne opératoire est bidimensionnelle, elle porte d'abord sur la composition et l'enchaînement de ses éléments constitutifs de base à savoir : la phase, l'opération, l'acte et le geste. Ensuite, porte aussi sur les séquences empiriques et techniques du pêcheur afin de résultat à la proie sollicitée. Il s'agit de l'enchaînement des trois phases de la chaîne opératoire. La description du processus technique d'étélé m'a ainsi amené à comprendre son système de fonctionnement et son efficacité sur la proie.

Grace à l'enchaînement bidimensionnel de sa chaîne opératoire, nous avons pu appréhender le sens et la logique de son processus technique. La technique étélé offre de ce fait un bon cadre d'analyse du rapport du pêcheur à sa technique, surtout à son engin de pêche.

Aussi, la technique étélé nous a amené à nous rendre compte de la dimension cynégétique de la pêche fang-ntumu en général. Il s'agit d'une pêche d'autoconsommation de la ressource naturelle aquatique. Le pêcheur va alors à la découverte du biotope de sa proie afin de la capturer. D'où l'institution de l'ensemble des principes techniques de pêche en présence au sens cette communauté.

En outre, nous avons pu voir que les pêcheurs fang-ntumu désignent non seulement les matériaux, engins de pêche, poissons, etc. en langue locale mais aussi certaines phases et opérations de la chaîne opératoire de la technique étélé. Nous pensons de ce fait que cela serait le cas avec l'ensemble des autres techniques de pêche. D'où une contribution considérable à leurs pratiques langagières de l'activité de pêche.

Bibliographie

- _ Lemonnier Pierre (1976), « La description des chaînes opératoires : contribution à l'analyse des systèmes techniques », In *Techniques et Culture*, n°1. La maison des sciences de l'Homme-CNRS. Paris, (pp 100-151)
- _ Cresswell Robert (1983), « Transfert des techniques et chaînes opératoires », In *Techniques et Culture*, n°2, Paris, La Maison des Sciences de l'Homme, pp (143-159)
- _ Leblic Isabelle (1984), « Fabrication d'un casier à homard à Molène, Nord Finistère », In *Anthropologie maritime*. Centre d'Ethnologie en milieux aquatiques. Description des procès de travail. Bulletin n°1, (pp 13-33)
- _ Balfet Hélène (1991), « OBSERVER L'ACTION TECHNIQUE : Des chaînes opératoires pour quoi faire ? », Editions du centre national de la recherche scientifique 15, quai Anatole-France - 75700 paris, (pp 12-21)